

SAGE CONTRAT READ&PUBLISH

2021-2022

Contenu du contrat

Le contrat Read&Publish a été signé en fin d'année 2020 entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL) et Sage. Il comprend l'abonnement aux revues payantes et la publication en Open Access dans les revues de l'éditeur.

DUREE DU CONTRAT

Janvier 2021 à décembre 2022 (2 ans).

C'est la **date d'acceptation** d'un article qui fait foi. Si votre article a été accepté en décembre 2020 mais qu'il est publié en janvier 2021, il n'entre pas dans l'accord.

CONTENU DU CONTRAT

- Les membres des HES suisses peuvent publier sous le nouveau contrat open access dans toutes les revues « hybrid » (et non pas seulement dans les revues des collections abonnées) sans limite au nombre d'articles publiés sous ce contrat
- Publications dans les revues « gold open access » avec un rabais de 20%
- Accès « read » limité aux collections abonnées dans le passé (pas de changement pour les HES)
- DDP 25% (rabais de 75% pour les abonnements imprimés des collections abonnées)

TITRES INCLUS ET EXCLUS DANS LE CONTRAT

Titres sans aucun frais de publication

Aucun frais de publication pour les auteure.s dans un des 900+ titres figurant dans [cette liste](#) (premier onglet).

Titres Gold OA avec rabais de 20%

Pour 180 titres en Gold OA, l'éditeur offre un rabais de 20%. Voir la [liste](#) (deuxième onglet).

PROCEDURE

1/ La reconnaissance de l'auteur-e correspondant-e se fait sur la base de l'affiliation signalée sur la plateforme de l'éditeur.

2/ Une fois identifié-e, l'auteur-e peut choisir l'option "Gold Open Access" qui fait que l'article est immédiatement accessible. Pour les revues hybrides, il ne paiera pas d'APC. Pour les revues Gold, il y aura un rabais de 20% (voir les titres inclus ci-dessous).

Option Green Open access: l'auteur peut partager la version éditée ou le postprint de l'article sans délai d'embargo après l'acceptation de son article par Sage et à n'importe quel format. Il peut en déposer une copie téléchargeable sur une archive institutionnelle ou disciplinaire mais aussi sur les réseaux sociaux. [En savoir plus.](#)

3/ L'auteur-e sélectionne ensuite la licence "[CC BY](#)" ou "[CC BY-NC](#)". A titre indicatif, le FNS, le FNS recommande toutefois la licence CC BY, la plus étendue. Vos lecteurs pourront, avec cette licence, distribuer et/ou modifier votre article, même à des fins commerciales.

TYPE D'ARTICLES

Liste des types d'articles concernés par la licence Read&Publish : Original Research Papers, Review Papers, Brief Communications, Short Reports, Case Reports